



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Question au Gouvernement n° 104

Texte de la question

POLITIQUE DE SANTÉ ET ALIMENTATION

Mme la présidente . La parole est à M. Cyrille Isaac-Sibille.

M. Cyrille Isaac-Sibille . Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins. Notre système de protection sociale semble avoir atteint ses limites : les dépenses de santé ne cessent d'augmenter, les comptes publics se creusent, les établissements de santé sont saturés et surtout – j'insiste – la santé de nos concitoyens ne s'améliore pas. En 1980, 3 millions de nos concitoyens étaient pris en charge pour une affection de longue durée ; aujourd'hui, ils sont 13 millions.

Cela témoigne de l'échec de notre politique de santé publique. Au lieu de prévenir les maladies évitables, nous soignons les conséquences de ces maladies chroniques. Ce modèle de production de soins toujours plus nombreux et coûteux n'est aujourd'hui plus soutenable ni durable. Comme nous avons su, depuis soixante-dix ans, produire des soins, nous devons maintenant investir pour produire de la prévention en santé.

Cela suppose une réforme ambitieuse, structurelle, avec des priorités précises, un portage interministériel et un investissement massif pour permettre à nos concitoyens, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, d'acquérir une culture en matière de santé – je pense notamment aux personnes les plus éloignées de ces enjeux, souvent les ménages les plus modestes. De telles mesures peuvent être prises rapidement.

Une des causes des pathologies chroniques et de l'obésité est notre alimentation.

M. Jérôme Guedj . C'est juste !

M. Cyrille Isaac-Sibille . Les produits sucrés et ultratransformés représentent désormais 11 % du panier alimentaire français, contre 8 % en 1990 et 6 % en 1960. Depuis plusieurs examens budgétaires, notre assemblée propose une fiscalité incitative, visant les industriels, pour améliorer la qualité de notre alimentation, ce qui passe notamment par une taxe sur les sucres ajoutés, défendue de longue date par le groupe Démocrates pour réorienter notre consommation vers des boissons sucrées et des aliments de meilleure qualité.

M. Ian Boucard . Où est la question ?

M. Cyrille Isaac-Sibille . Dès l'enfance, comme dit le dicton, mangeons une pomme plutôt qu'un petit pot auquel on aura ajouté trop de sucre.

Mme la présidente . Monsieur le député, je vous remercie.

M. Cyrille Isaac-Sibille . Madame la ministre, nous connaissons votre volontarisme. Ma question est la suivante : quelle sera votre politique en faveur... (*Mme la présidente coupe le micro de l'orateur, dont le temps*

de parole est écoulé. – Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe SOC.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins.

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre de la santé et de l'accès aux soins. Je veux tout d'abord, monsieur le député, saluer votre engagement sur les questions de prévention, votre prise en considération des déterminants de santé et votre combat contre des éléments qui sont à portée de tous et dégradent la santé.

Je partage votre point de vue : la prévention est plus fondamentale que jamais, une politique structurée et interministérielle est absolument nécessaire en la matière.

M. Ian Boucard . Le problème, c'est qu'il n'y a pas de question !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Si j'ai bien compris votre question, vous proposez des amendements relatifs aux taxes sur les sucres. Sur tous les bancs de l'Assemblée, chacun sera d'accord pour dire que le sucre, lorsqu'il est consommé en trop grande quantité, est un poison. Il génère de l'obésité mais aussi toutes les maladies associées, par exemple le diabète de type 2, entre autres maladies qui ont un coût humain élevé – le coût le plus important à mes yeux – mais aussi un coût pour notre santé publique et les équilibres financiers. Nous devons donc travailler sur ces questions.

Je souscris à votre proposition consistant à modifier la taxation sur les sodas pour la rendre plus simple et contraignante pour les industriels. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.)*

En revanche, s'agissant de l'ensemble des acteurs de l'industrie agroalimentaire, plutôt que de taxer de façon systématique,...

M. Philippe Gosselin . En effet, on surtaxe en ce moment !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministrenous devrions essayer de les convaincre de s'orienter vers des recettes comportant moins de sucre.

M. Jérôme Guedj . Ah, quel dommage !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Un tel travail ne pourra être mené qu'avec la ministre de l'agriculture. Je souhaite d'ailleurs qu'avec elle nous réunissions tous les industriels afin de trouver des solutions pérennes. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [M. Cyrille Isaac-Sibille](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 104

Rubrique :

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2024